TERMES DE REFERENCE

Resource Extraction Monitoring
69a Lensfield Road,
Cambridge CB2 1EN, UK
Tel: +44 (0) 1223 314 589
Fax: +44 (0) 1223 359 048
mail@rem.org.uk
www.rem.org.uk

ETUDE SUR L'OBSERVATION INDEPENDANTE PAR LA SOCIETE CIVILE EN RDC EN VUE DU RENFORCEMENT DES CAPACITES LOCALES

Projet : Observation Indépendante de la mise en application de la législation forestière en République Démocratique du Congo. [Maitre d'ouvrage : Cellule d'appui à l'Ordonnateur National du Fond Européen de Développement (COFED) en République Démocratique du Congo (RDC) ; Maitre d'œuvre Programme d'Appui à la Gouvernance (PAG) ; Bénéficiaire : Ressource Extraction Monitoring (REM).

Objet : Mission court terme

Titre de la mission : Etude sur l'observation indépendante externe de l'exploitation forestière et de la gouvernance menée par les OSC en RDC

Date de démarrage prévue : 2 août 2012

Durée totale de la mission : 4 semaines

Lieu de la mission : République Démocratique du Congo

Budget : 9 500 euros

1. INTRODUCTION

En 2002, la République Démocratique du Congo (RDC) a publié un nouveau code forestier, confirmant sa volonté de s'engager dans la gestion durable de ses forêts. Depuis lors, le défi de sa mise en application est au cœur de nombreux processus engagés tant au niveau national qu'international. L'état des lieux de la mise en œuvre du nouveau cadre juridique semble toutefois encore présenter des points de défaillance. A cet égard, le Ministère de l'Environnement, de la Conservation de la Nature et du Tourisme (MECNT) s'est résolu à renforcer le dispositif de suivi et de contrôle des secteurs de l'exploitation forestière, et de la transformation des bois en particulier, sans négliger les aspects environnementaux et de conservation de la nature, la sauvegarde du patrimoine culturel et la situation des peuples autochtones et riverains des forêts ; Elle a mandaté, dans le cadre du projet« OI-FLEG RDC » de l'Union européenne d'une durée totale de 25 mois, l'ONG internationale Ressource Extraction Monitoring (REM) pour suivre les activités de contrôle forestier et de gouvernance en tant qu'observateur indépendant officiel.

Le projet OI-FLEG mis en œuvre par REM [sous la maîtrise d'œuvre du Programme d'Appui à la Gouvernance (PAG) de l'Union Européenne et le financement de la Cellule d'appui à l'Ordonnateur National du Fonds Européen de Développement (COFED), représentant l'ordonnateur national du Fond Européen de Développement (FED)] a débuté le 1er décembre 2010 et s'achèvera au 31 décembre 2012.

2. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ETUDE

L'Observateur Indépendant est une institution intégrée dans la nomenclature institutionnelle de la gestion forestière en RDC et qui appuie les efforts en matière d'amélioration de la gouvernance dans le domaine. Dans le cadre des activités de police et de surveillance des activités forestières, un Observateur Indépendant est notamment associé à des missions de contrôle de l'exploitation forestière. REM est chargé de la conduite des activités d'Observation Indépendante en RDC mais s'est également vue assigner la responsabilité de mener des actions de renforcement des capacités locales, afin de pérenniser l'Observation Indépendante et d'assurer une transmission d'expertise.

On note le développement d'initiatives de la société civile nationale et internationale pour la réalisation de missions d'observation du secteur forestier en RDC, tel que cela se fait dans les autres pays de la sous région. Néanmoins, fort de la diversité des approches et de signes de tâtonnements perceptibles, il s'avère nécessaire de procéder à un diagnostic de la situation en vue de mieux identifier les besoins nécessaires à l'amélioration de l'efficacité et à la coordination de ces différentes initiatives en RDC. Compte tenu de l'expérience de REM en matière de renforcement de capacités d'observation indépendante et de son souci de voir perdurer sur le long terme des initiatives garantissant la transparence et l'amélioration du secteur, l'OI-FLEG entend donc supporter une étude permettant de faire le bilan sur les initiatives d'observation indépendante en RDC afin de définir clairement le contexte dans lequel le renforcement des capacités locales en matière d'observation indépendante de l'application de la législation et de la gouvernance forestière pourra s'inscrire par la suite.
Les présents termes de références en définissent les conditions.

3. DESCRIPTION DE L'ETUDE

L'étude couvrira les aspects suivants :

- Initiatives d'observation indépendante en RDC

- Cartographie des projets d'observation indépendante passées et en cours (localisation géographique des lieux d'intervention) ;
- Approches/formes de ces observations indépendantes ;
- Résultats et impact sur la conduite des opérations forestières ou sur l'amélioration de la gouvernance ;
- Difficultés ;
- Diagnostic des besoins en renforcement de la société civile ;
- Stratégie globale de coordination, d'appui ou de renforcement des initiatives en matière d'OI en RDC.

4. OBJECTIF GENERAL DE L'ETUDE

Evaluer les besoins spécifiques de renforcement des capacités de la société civile (OSC) et dégager la ou les stratégies les plus efficaces devant contribuer à augmenter, par l'observation indépendante, la transparence du secteur forestier et à améliorer le niveau de mise en application de la loi forestière en RDC.

5. OBJECTIFS SPECIFIQUES DE L'ETUDE

Trois principaux outputs sont visés.

- Un état des lieux de l'observation indépendante de l'exploitation forestière menée par les OSC nationales et internationales en RDC. Cela implique entre autre :
    - définir les éléments du contexte national et international actuel agissant positivement ou négativement sur le développement actuel et futur de l'observation indépendante/externe en matière forestière ;
    - identifier les différentes initiatives et les approches d'observation mises en œuvre par la société civile en RDC depuis 2002;
    - évaluer les résultats de ces approches d'observation indépendante développées par la société civile et leur pertinence par rapport au niveau de gouvernance dans le domaine forestier ;
    - évaluer les freins et limites de ces initiatives dans l'objectif de permettre l'amélioration de la transparence du secteur forestier, de la mise en application de la loi et de la gouvernance ;
- Un diagnostic des besoins spécifiques en renforcement de la société civile
- Une proposition de stratégie globale de coordination, d'appui ou de renforcement des initiatives en matière d'OI en RDC.
    - La proposition devra alors identifier les organisations capables et intéressées par leur mise en œuvre ;
    - Elles devront être présentées suivant la méthode FFOM.

6. METHODOLOGIE

La méthodologie souhaitée pour cette étude de consultation devra apporter un regard externe et objectif sur le sujet traité et serait une association des points suivants :

- soumission d'un plan de rédaction pour validation par l'OI-FLEG RDC avant le début de la mission ;
- revue documentaire (10% du temps de l'étude) ;
- entrevue avec les personnes ressource (15% du temps de l'étude);

- visites de terrains auprès des organisations ayant mises en œuvre des projets d'observation, de leurs évaluateurs, de leurs bénéficiaires, ou de toutes autres personnes permettant de mieux apprécier les projets et leurs impacts (25% du temps de l'étude);
- rédaction de la première version du rapport final de l'étude (28% du temps de l'étude) ;
- briefing et débriefing de la première version du rapport final dès le début de la 3ème semaine de la mission (5% du temps de l'étude);
- présentation des résultats de l'étude lors d'un atelier qui sera organisé sur l'avenir de l'observation Indépendante en RDC prévu en septembre 2012 (5% du temps de l'étude) ;
- revue du rapport suivant d'éventuels inputs de l'atelier + prise en compte des commentaires[1] de l'OI-FLEG RDC REM par le consultant (10% du temps de l'étude) ;
- soumission du rapport final de l'étude de 30 pages maximum sans compter les pages d'annexes, au plus tard le 31 août, par e-mail (en format MS Office Word). Les règles d'écritures annexées aux présents TDR seront respectées. (2% du temps de l'étude)

7. CONSULTANT

Il est prévu que le consultant dispose des compétences reconnues au niveau national et sous régional en matière d'observation indépendante. Il devra être familier avec le travail de la société civile en RDC. Il devra notamment :

- avoir une expérience de travail avec la société civile dans le bassin du Congo, si possible en RDC ;
- avoir déjà conduit ou été impliqué dans une étude similaire ;
- être familier avec les activités d'observation indépendante ;
- avoir des capacités d'analyse et de synthèse avérées ;
- avoir une excellent capacité rédactionnelle en français ;
- être d'une moralité indiscutable ;
- avoir de bonnes capacités relationnelles et d'adaptation ;

8. RESULTAT ATTENDU

Au terme de l'étude, le consultant mettra à la disposition de l'OI-FLEG RDC un rapport d'étude sur l'état des lieux de l'observation indépendante en matière forestière menée par la société civile en RDC et proposera un diagnostic des besoins ainsi une stratégie de renforcement efficace et cohérente. Ces documents seront soumis en format MS Word.

9. DUREE DE L'ETUDE

L'étude y compris la production de la version finale du rapport se fera en 4 semaines à partir du 2 août 2012. Le rapport devra être déposé avant le 1er septembre 2012 au bureau de l'OI-FLEG RDC.

10. BUDGET

Le budget total ne l'étude est de 9 500 € tous frais inclus (y compris les frais de déplacements).

[1] OI-FLEG RDC disposera de deux jours pour commenter la première version du rapport après la séance de briefing et débriefing

POUR POSTULER,

Contacter :
M. Granier Laurent lgranier@rem.org.uk

Copie à :
M. Owada Jean-Cyrille jcowada@rem.org.uk;
Mme. Njiké Horline hnjike@rem.org.uk ;
M. Crochet Patrice pcrochet@rem.org.uk.

Soumettre un dossier comprenant :

Un Curriculum Vitae (l'intégralité des expériences professionnelles en RDC ou liées à la RDC devront apparaitre);
Une note méthodologique d'1 à 2 pages ;
Une esquisse de plan de travail d'une page ;
Un budget prévisionnel détaillé;
Les contacts de votre dernier employeur ainsi qu'un deuxième au choix.